



1- Objectif

Les professionnels de santé libéraux (rattachés ou non à un établissement de santé) sont amenés à demander la création de leur compte utilisateur dans le DCC WebDCR.

Cette procédure a pour objectif de décrire les étapes en cas de demande d'ouverture de compte sur le DCC.

La présente procédure devra couvrir les étapes à accomplir en vue :

- D'établir une traçabilité des demandes et de leur suivi ;
- S'assurer de l'identité des demandeurs et ne pas déroger à la confidentialité des données ;
- Informer les personnes sur les modalités d'exercice de leurs droits concernant les données ;
- Informer l'utilisateur des bonnes pratiques d'utilisation du DCC ;


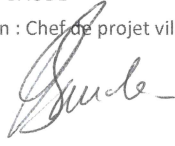
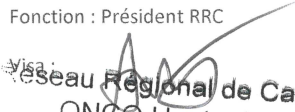
2- Domaine d'application

Acteurs concernés :

- Professionnels de santé libéraux :
 - o Médecins rattachés à un établissement
 - o Professionnels non rattachés à un établissement (médecins et pharmaciens)
- Administrateurs régionaux
- Administrateurs locaux
- Secrétaires médicales/RCP

3- Logigramme

Cf. page suivant

Rédacteurs : M. Y. SEDDIK Fonction : Chef de projet DCC Visa : 	Vérificateur : Mme E. BAUDE Fonction : Chef de projet ville-hôpital Visa : 	Approbateur : Pr A. VILLERS Fonction : Président RRC Visa :  Réseau Régional de Cancérologie ONCO Hauts-de-France 1A rue Jean Walter 59000 Lille
---	---	--

QUI ?

QUOI ?

COMMENT ?

Professionnel libéral /
administrateur local /
secrétaire médicale / RCP

Demande de création d'un compte utilisateur

Pour un libéral exerçant
dans un ETS

Pour un libéral n'exerçant pas
dans un ETS

L'administrateur local
traite la demande de
création de compte

L'administrateur régional
traite la demande de
création de compte

Cf. annuaire des référents
(administrateurs locaux)

Professionnel libéral

Transmettre une demande écrite signée / mail + copie de la
carte d'identité et de la carte professionnelle

Administrateur
régional

Archivage de la demande

Administrateur local
ou régional

Envoi du guide d'utilisation correspondant au professionnel
concerné + règlement de fonctionnement du DCC
(comprenant les mentions d'information RGPD sur les droits
utilisateurs)

Administrateur local
ou régional

Création du compte utilisateur et envoi des modalités
d'accès (login et mdp) dans 2 mails différents

Professionnel libéral

Connexion au DCC et signature du règlement
utilisateurs